

# Suivi de la Fauvette mélanocéphale *Sylvia melanocephala* en Bourgogne, de 2001 à 2004.

Samy MEZANI \*

## Résumé

Depuis 2001 la Fauvette mélanocéphale se reproduit en Bourgogne, dans le département de Saône-et-Loire. Elle occupe deux sites dont la végétation est dominée par le buis. Un suivi régulier des sites a permis de prouver la sédentarité de l'espèce, en particulier des oiseaux nicheurs. Deux couples ont niché en 2002 mais un seul se reproduit depuis. L'espèce produit deux pontes annuelles à des dates semblables à celles observées en Midi méditerranéen. Il semble que certains jeunes restent en périphérie de leur lieu de naissance en automne voire jusqu'au printemps suivant. Les effectifs de cette petite population ont été estimés pendant plus de quatre années consécutives. Après une forte augmentation en 2002, permise par une bonne reproduction, ils ont régulièrement décliné jusqu'en 2004. L'espèce se maintient toutefois et prolonge l'expansion constatée dans d'autres régions françaises. Elle mérite d'être recherchée dans d'autres zones afin de déterminer si sa présence révèle un réchauffement du climat.

Mots clés : oiseau, méditerranéen, expansion, Saône-et-Loire.

\* Association Ornithologique et Mammalogique de Saône-et-Loire, 21 rue Fructidor, 71100 Chalon-sur-Saône, aomsl.ornithologie@wanadoo.fr

## Introduction

La Fauvette mélanocéphale est un petit passereau très commun dans le Midi de la France. Elle est considérée comme l'espèce la plus strictement méditerranéenne de l'avifaune française (ORSINI, 1994 ; VANSTEENWEGEN, 1998). Elle connaît depuis une décennie une progression étonnante. C'est avec surprise qu'en 2001 nous avons pu prouver sa reproduction, pour la première fois en Bourgogne, dans le département de Saône-et-Loire (MEZANI, 2002). Depuis, nous avons mis en évidence la régularité de sa reproduction et sa sédentarité (SIRUGUE, 2000). Le maintien de cette espèce - nouvelle pour l'avifaune nicheuse bourguignonne - est l'occasion de dresser un bilan de quatre années de suivi.

## Description des sites

L'espèce s'est installée en deux stations voisines de la pointe nord de la Côte mâconnaise, à 15 km au sud de Chalon-sur-Saône. Ces sites ont la particularité d'être dominés par le Buis *Buxus sempervirens*, arbuste supraméditerranéen, qui colonise d'anciennes carrières et des pelouses calcicoles autrefois pâturées. Il y forme des fourrés denses relativement hauts, atteignant parfois 2,5 mètres de hauteur, ce qui donne au paysage un aspect relativement fermé. D'autres arbustes l'accompagnent, comme le rosier *Rosa sp.*, la ronce *Rubus sp.*, les Chênes pubescent *Quercus pubescens* et sessile *Q. petraea*, le Prunellier *Prunus spinosa*, le Cerisier de Sainte-Lucie *Prunus mahaleb* et plus rarement le Saule marsault



Photographie 1. Mâle adulte de Fauvette mélanocéphale, Laives, mai 2003.



Photographie 2. Femelle adulte de Fauvette mélanocéphale, Laives, mai 2003.



C. GENTILIN

Photographie 5. Vue partielle du site A, Laives, février 2002.

*Salix caprea* et le Nerprun purgatif *Rhamnus catharticus*.

Le premier site occupé, sur la commune de Laives (site A), est à une altitude comprise entre 240 et 275 mètres. Il est orienté au nord-ouest (pente modérée de 10 %), dominant la plaine de la Grosne. Ce site est entouré de bois, de vignes et de quelques prés pâturés.

Le second site, sur les communes de Sennecey-le-Grand et Montceaux-Ragny (site B), n'est distant que de 600 mètres du site A. D'altitude comprise entre 310 et 330 mètres, il est faiblement exposé au sud (pente de 1 %). Le site a été réaménagé en circuit de motocross (création de petits chemins en boucle, étrépage du sol) mais cette activité reste peu pratiquée. Le site est bordé de bois, d'une plantation de Pin noir *Pinus nigra* et d'une vigne.

## Matériel et méthode

Dès la découverte d'un mâle en mars 2001 sur le site A, j'ai entamé un suivi le plus régulier possible pour connaître le devenir de l'espèce. Habitant alors à proximité, j'ai pu effectuer des visites dont la fréquence était au moins hebdomadaire jusqu'en août 2004.

Au départ, mon objectif était de connaître la durée de séjour du mâle, puisque nous pensions à un cas de dépassement d'aire de reproduction, comme il s'en produit de temps à autres au nord du domaine méditerranéen (ORSINI, 1994 ; DÚBOIS *et al.*, 2000).

Puis, après avoir détecté plusieurs individus, j'ai voulu connaître précisément leurs faits et gestes en notant la localisation et l'horaire (à la minute près) de chaque contact visuel ou sonore<sup>1</sup>. L'expérience montre que les Fauvettes mélanocéphales sont des oiseaux discrets, difficiles à détecter en l'absence de contacts auditifs (milieu fermé et oiseaux vifs souvent dissimulés dans la végé-



Samy MEZANI

Photographie 6. Zone du site B fréquentée en hiver, Sennecey-le-Grand, janvier 2003.

tation arbustive). Les manifestations sonores (chants, cris, alarmes) sont donc d'une grande importance pour suivre leur présence. Avec un peu d'expérience (et de patience), j'ai appris à différencier certains individus par leurs cris (cris de la femelle souvent plus graves que ceux du mâle). En complément des observations aux jumelles, les cris de réponses entre plusieurs individus ont permis d'estimer le nombre d'oiseaux présents tout au long de l'année. Seul le premier suivi hivernal a posé problème. Aucun contact n'a été obtenu de décembre 2001 à février 2002 malgré plusieurs visites. Nous avons découvert par la suite que les fauvettes ne criaient qu'à certaines heures, ce qui a permis de prouver la sédentarité et de poursuivre le suivi.

Cinq séances de capture au filet menées par Brigitte GRAND ont permis de baguer plusieurs individus afin de mieux pouvoir les identifier par la suite.

La reproduction a été délicate à prouver, au moins la première année. Les observations de transports de nourriture et la mise en évidence d'une plaque incubatrice chez la femelle (par capture) rendent probable une première nidification printanière en 2001. Les observations de jeunes volants non émancipés ont heureusement permis de certifier la reproduction par la suite. L'apprentissage progressif des différents cris de l'espèce m'a permis de reconnaître le cri des jeunes et de les localiser assez précisément lorsqu'ils sont nourris par leurs parents. En l'absence d'autres preuves, ces cris nous renseignent utilement sur les dates de nidification puisque les jeunes ne crient pas avant leur envol du nid (CRAMP, 1992). La recherche de nids est très difficile dans les fourrés à buis du fait de leur accès difficile et du manque de visibilité. Ils n'ont pas été recherchés systématiquement afin de ne pas perturber la reproduction.

## Suivi de la reproduction

### Site A

Il s'agit du premier site où la Fauvette mélanocéphale a été découverte en 2001, avec un mâle chanteur le 15 mars, puis un 2<sup>e</sup> individu entendu le 05

<sup>1</sup>) Ces centaines de données accumulées n'ont hélas pas encore été traitées dans le détail. Elles feront, je l'espère, l'objet d'une synthèse ultérieure afin de caractériser une éventuelle évolution du comportement vocal de l'espèce selon la saison, la phase de la reproduction, l'horaire journalier, etc.

avril et identifié comme femelle le 22 juin.

Un couple y a niché avec succès chaque année. Après avoir été capturés et bagués les 23 et 24 juin 2001, le mâle et la femelle ont été contrôlés le 15 mai 2003 (photographies 1 et 2). En 2004 et au début de 2005, aucune capture n'a été effectuée mais les bagues ont pu être vues à distance sur chaque oiseau. Il est donc presque certain qu'il s'agit du même couple, qui entamerait en 2005 sa 5<sup>e</sup> saison consécutive de reproduction ! L'âge du mâle a pu être déterminé en 2001 que ce soit à distance ou lors de sa capture. Les détails de son plumage montraient qu'il était immature et entraient dans sa 2<sup>e</sup> année civile : rémiges primaires et couvertures primaires brunes d'aspect délavé et usé (SVENSSON, 1992). En 2003, la couleur de ses ailes était devenue caractéristique des mâles adultes, c'est-à-dire entièrement grise (photographie 1). S'il s'agit bien du même individu en 2005, il atteindrait l'âge de 5 ans ! Il est à noter que l'âge maximal connu chez l'espèce est de 7 ans et 7 mois (SCEBBA, 1987 *in* STAAV, 2001).

Six reproductions ont été mises en évidence sur ce site de 2001 à 2004, essentiellement par l'observation de jeunes volants nourris par les parents (tableau I). En 2001, Christian GENTILIN apporte la première preuve de nidification avec 2 ou 3 jeunes à peine volants nourris par le couple à partir du 8 août ; il trouvera le nid vide l'hiver suivant. Une reproduction a probablement eu lieu au printemps car des transports de nourriture ont été notés les 8 et 10 mai et des cris faibles ont été entendus le 8 mai (*obs. pers.* ; cris probables de jeunes volants). En 2002, un nid a été découvert fortuitement le 23 juin par Laurent JOLY (photographie 4). La femelle, inquiétée par notre présence, s'agitait dans un buis et a permis de localiser son nid garni de 4 œufs<sup>2</sup> ! Nous

2) Le nid était situé en limite nord-est d'une zone de Buis, près d'une pelouse calcicole. Il était dissimulé à 3 m d'un chemin en bordure d'un massif de grands Buis (hauteur : 2 m) entourant une zone de Buis plus bas (hauteur : 1 m). Il était posé sur une branche presque horizontale à 60 cm du sol à la base d'un grand Buis.

Le nid est une cuvette profonde, de section ovale et aux parois épaisses. Il est fait de fines brindilles entremêlées de larges feuilles de graminées (3 mm). Ses bords sont larges et arrondis, et se distinguent par un entrelacement de brindilles renforcés de nombreux fils de soie d'araignées. L'intérieur est tapissé de très fines tiges de graminées. Il est bien plus solide et raffiné qu'un nid de Fauvette grisette ou de Fauvette à tête noire. Dimensions (mm) : diamètre extérieur, min. 85, max. 93 ; diamètre intérieur, min. 52, max. 58 ; hauteur 60 ; profondeur 38 (Christian GENTILIN).



Photographie 3. Le seul juvénile capturé de Fauvette mélanocéphale, Sennecey-le-Grand, septembre 2002.

tentions alors de capturer le couple à plus de 100 m... Le mâle et la femelle se sont relayés pour couvrir dans une extrême discrétion. Les jeunes sont éclos le 30 juin et se sont envolés le 9 ou le 10 juillet (le 11 juillet le nid est vide, les jeunes à peine volants sont vus à proximité par Christian GENTILIN).

Au minimum 16 jeunes ont été menés jusqu'à l'envol en 4 années.

Depuis au moins 2003, 1 à 2 mâles supplémentaires chantent au printemps. Le seul indice notable de reproduction fut le transport de matériaux (duvet blanc) par l'un d'eux le 15 mai 2003, mais sans suite. Le mâle du couple nicheur a dû donc défendre son territoire de 2,4 hectares et contenir les autres mâles dans des milieux périphériques plus ouverts. Quelle fut ma surprise le 3 mai 2003, lorsque je le vis en limite de son territoire, écoutant longuement et silencieusement son premier rival qui chantait à 30 m de lui !

### Site B

La Fauvette mélanocéphale y a été trouvée par hasard en 2002, avec un oiseau criant le 11 mai. Le lendemain, j'ai pu observer un mâle transportant de la nourriture à 2 juvéniles à peine volants. Le 7 septembre, le mâle et un de ses jeunes d'une seconde nichée ont été capturés ensemble et bagués. Au début de l'année 2003, ce mâle a été concurrencé par 2 autres chanteurs ! Il disparut subitement entre le 27 avril et le 2 mai. Un des 2 autres mâles, bagué ultérieurement, le remplaça rapidement sur son territoire de 2,4 ha (superficie équivalente à celui du site A). Ce dernier fut, là encore, perdu de vue, et le 3<sup>e</sup> mâle resta seul cantonné à partir du 15 juin. Aucune reproduction n'a pu être prouvée depuis, malgré la présence régulière d'un à plusieurs oiseaux et même d'un couple.

### Dates de nidification

Les deux couples ont produit jusqu'à 2 nichées par an, ce qui est conforme aux habitudes de l'espèce dans la zone méditerranéenne (CRAMP, 1992 ; ORSINI, 1994 ; GÉROUDET, 1998). Deux exceptions sont à souligner sur le site A en 2001 et 2004, où une seule nichée annuelle a été détectée. En 2001, il est probable que la 1<sup>re</sup> nichée soit passée inaperçue par manque d'expérience. En 2004, malgré plusieurs visites en août et l'observation du couple, aucun indice certain n'est recueilli. La reproduction a sans doute échoué, peut-être du fait de conditions météorologiques exécrales au mois d'août, avec une succession d'épisodes frais, des précipitations excédentaires et un faible ensoleillement (source : Météo France).

Les dates d'envol des jeunes sont variables d'une année à l'autre ou d'un couple à l'autre (figure 1). Les jeunes de 1<sup>ère</sup> nichée ont été



C. GENTILIN

Photographie 4. Le seul nid découvert, Laives, juin 2002.

notés entre le 20 avril et le 24 mai. Si l'on considère une durée de couvaison de 12 à 15 jours et une durée de séjour au nid des jeunes de 11 à 13 jours (CRAMP, 1992 ; GEROÛDET, 1998), les premières pontes ont donc été déposées entre fin mars et fin avril. Les jeunes de 2<sup>e</sup> nichée ont été notés entre le 11 juillet et le 14 août, principalement pendant la première quinzaine d'août. Les secondes pontes sont donc déposées



Sites	Nombre de...	2001	2002	2003	2004
A	mâles chanteurs	1	1-2	3	2
	couples	1	1	2	1
	<b>couples nicheurs</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
	nichées	1	2	2	1
	jeunes volants (minimum)	2	7	5	2
B	mâles chanteurs	-	1	3	1
	couples	-	1	1-2	0
	<b>couples nicheurs</b>	-	<b>1</b>	<b>0-1</b>	<b>0</b>
	nichées	-	2	0	0
	jeunes volants (minimum)	-	7	0	0

Tableau I. Bilan de la reproduction de la Fauvette mélanocéphale en Bourgogne de 2001 à 2004.

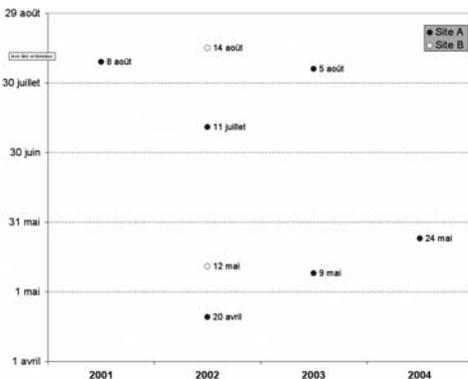


Figure 1. Dates d'envol des juvéniles de Fauvette mélanocéphale en Bourgogne. Les dates mentionnées correspondent aux premières observations de juvéniles volants.

de mi-juin à fin juillet (entre le 11 et 17 juin pour la seule ponte découverte). L'intervalle de temps entre l'envol des deux nichées annuelles – donc entre les deux pontes - semble assez stable, de l'ordre de 3 mois (80 à 100 jours dans 3 cas). Le nourrissage des jeunes volants dure au moins deux semaines, voire plus : au moins 15 jours en août 2001, au moins 20 jours en août 2003 sur le site A, au moins 24 jours en août-septembre 2002 sur le site A. Ces données sont conformes à celles de la littérature (ORSINI, 1994). D'après mes observations, les jeunes de 2<sup>nde</sup> nichée peuvent donc être nourris tardivement, jusqu'à début septembre maximum. Dans le sud de la France, les nourrissages sont parfois beaucoup plus tardifs, jusqu'à début octobre (ORSINI, 1994).

## Bilan

Deux couples se sont reproduits entre 2001 et 2004. En quatre années, 8 nichées comprenant au moins 23 jeunes à l'envol ont été observées. Nous ne connaissons pas le nombre réel de jeunes produits, mais il est probablement supérieur à ce que nous

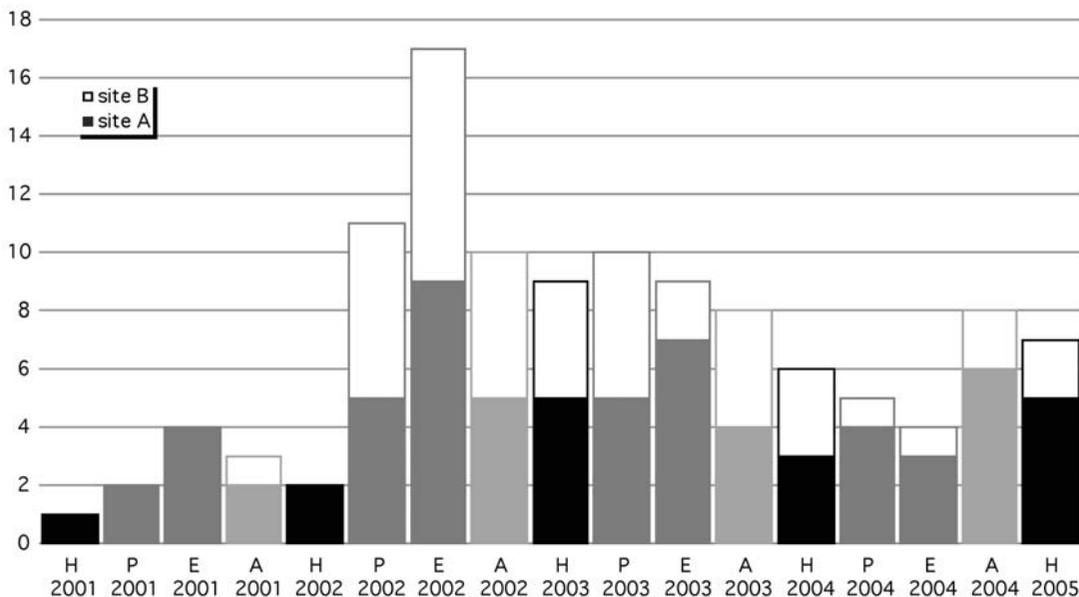


Figure 2. Effectifs saisonniers estimés de la Fauvette mélanocéphale en Bourgogne de 2001 à 2005. H : hiver, P : printemps, E : été, A : automne.

avons constaté *de visu*. La nidification est régulière chez le couple du site A, sans changement de partenaire (*contra* ORSINI, 1994), jusqu'en 2003 du moins, et presque sans échec.

L'échec en 2004 trouve peut-être son origine dans les mauvaises conditions météorologiques qui peuvent anéantir les pontes (ORSINI, 1994). Des cas de prédation ne sont pas à exclure et sont probablement aussi à l'origine de la disparition de 2 mâles sur le site B en 2003. Peu d'informations sont disponibles sur les prédateurs mais les serpents semblent les plus courants<sup>3</sup> (CRAMP, 1992). J'ai observé à deux reprises des attaques d'Épervier d'Europe *Accipiter nisus* sur des mâles chanteurs ; à chaque fois, la capture a raté de justesse... La présence d'un Geai des chênes *Garrulus glandarius* a aussi provoqué à une reprise de fortes alarmes de la part des adultes en période de nidification.

## Suivi saisonnier de la population

En complément de la recherche de reproductions, j'ai poursuivi le suivi des sites hors de la saison de reproduction pour mieux connaître la dynamique de

la population. Mes visites régulières ont permis de vérifier que les oiseaux ont fréquenté sans interruption les sites depuis leur découverte (figure 2).

En considérant tous les oiseaux présents (adultes nicheurs, jeunes à l'envol, autres individus), les effectifs ont varié sensiblement au fil du temps. J'ai choisi de cumuler les effectifs des deux sites, au risque de compter deux fois les mêmes oiseaux, car leur proximité permet sans doute des échanges entre eux.

En 2001, le nombre d'oiseaux est resté faible car une seule reproduction a été prouvée (en été) et le site B n'était pas suivi. Mais les effectifs sont probablement sous-estimés, tant en été (au moins 2 jeunes, peut-être 3) qu'en automne (1 couple et 1 ou 2 autres individus) et en hiver. En 2002, la reproduction des deux couples a permis une forte augmentation des effectifs printaniers et estivaux. Ainsi, le record de 17 oiseaux répartis sur les deux sites a été atteint en été (2 couples nicheurs, au moins 9 jeunes de l'année, un couple non nicheur, au moins 1 autre mâle et un oiseau seulement entendu). Là encore, il s'agit d'un nombre minimal. De plus, un autre mâle était peut-être présent sur le site A au printemps ainsi qu'un autre en été sur le site B. La difficulté d'observer les pattes des oiseaux à distance ne permet pas toujours d'identifier le mâle bagué sur le site A...

Les effectifs se sont ensuite maintenus à 9-10 oiseaux jusqu'au printemps 2003, où les deux nichées du site A n'ont pas réussi à faire augmenter l'effectif total. Pourtant, 6 mâles chanteurs - 3 par site - ont été recensés en mars ! Puis on assiste à une diminution progressive, si bien qu'à l'été 2004 la situation redevient aussi précaire qu'à l'été 2001, avec 4 oiseaux seulement (1 couple et 2 mâles isolés). Un mâle seul fréquente le site B pendant la saison de reproduction.

Toutefois, dès l'automne 2004, les effectifs se renforcent étonnamment et atteignent au moins 8 oiseaux (peut-être 9). En fin d'hiver 2004-2005, 7 fauvettes sont encore présentes sur les deux sites : 1 couple, 2 mâles, 1 femelle et 2 autres oiseaux. Le site B compte à nouveau 2 individus, probablement un couple. Il sera intéressant de suivre l'évolution prochaine des effectifs sur ce site. Y aura-t-il de nouvelle nidification ?

<sup>3</sup> La Couleuvre d'Esculape *Elaphe longissima*, la Couleuvre verte et jaune *Coluber viridiflavus* et la Vipère aspic *Vipera aspis* fréquentent le site A (obs. pers. et Loïc Gasser).



C. GENTILIN

Photographie 7. Femelle adulte de Fauvette mélanocéphale, Laives, juin 2002.

La comparaison des effectifs saisonniers mérite cependant quelques remarques d'ordre méthodologique et biologique.

Le calcul des effectifs par saison masque leur variation à une échelle de temps plus fine. Certains oiseaux ont été observés durant une partie seulement de la saison. Il n'est pas impossible aussi que certains oiseaux aient changé de site au cours d'une saison et soient donc comptabilisés deux fois. Les effectifs automnaux en particulier peuvent donc être surestimés.

De plus, mon suivi ne peut se prétendre exhaustif. Des problèmes de pression d'observation, de détection et de distinction des oiseaux se posent inévitablement, avec comme issue possible une sous-estimation des effectifs.

- D'abord la fréquence et la durée du suivi ont diminué à partir de septembre 2004. La probabilité de détection de jeunes non émancipés et d'autres individus s'en est trouvée réduite.
- Les conditions météorologiques ont parfois gêné mes recherches. Les vents forts, fréquents à certaines saisons n'ont pas favorisé certaines écoutes (vents de Sud au printemps, vents du nord en hiver, etc.).
- Le comportement des fauvettes est différent selon leur âge et leur sexe et change au cours de l'année. Leur détectabilité évolue donc de saison en saison.

D'après mes observations, les mâles sont les plus faciles à repérer tout au long de l'année. Ils se perchent parfois hauts dans des chênes et n'hésitent pas à exécuter des vols nuptiaux semblables à ceux de la Fauvette grisette *Sylvia communis*. Mais les chants (seul critère auditif totalement fiable pour la détermination du sexe) ne sont émis régulièrement qu'à certaines périodes de l'année (de mi-mars à mi-mai puis de début juin à début juillet). En fin d'année, ils émettent heureusement des cris territoriaux que l'on pourrait nommer «chants d'hiver» qui trahissent leur identité. Les femelles sont rarement vues et leurs cris ne sont pas toujours différenciables de ceux du mâle, bien qu'elles leur répondent par des cris plus graves et moins variés. Le nombre de femelles est certainement sous-estimé. Quant aux jeunes, leurs cris aigus et de faible intensité ne sont repérables qu'à environ 30 m lors de leur émancipation. Deux à trois jours après leur envol supposé, ils sont nourris au ras du sol dans les buis et restent invisibles. Ils ne peuvent être comptés que lorsque leurs déplacements plus assurés leur permettent de se poser plus haut ; ils sont de fait plus dispersés et l'on ne peut raisonnablement différencier que 2 ou 3 oiseaux, sauf si l'on a de la chance... A une reprise en effet, Christian GENTILIN et moi avons vu 4 jeunes se déplaçant l'un après l'autre entre des buissons.

La fin d'automne et l'hiver représentent une période particulière où les contacts auditifs et visuels sont très rares. Presque aucun oiseau n'a été décelé en pleine journée, c'est pourquoi j'ai même cru que l'espèce avait été décimée par le froid entre décembre 2001 et fin février 2002. J'ai découvert au début de décembre 2002 que les cris n'étaient émis qu'à l'aube et au crépuscule. Les oiseaux s'y répondent activement même par grand froid ou neige. La durée du suivi s'en trouve dorénavant considérablement réduite (environ 30 minutes nécessaires) mais sa précision également : l'identification à vue des oiseaux s'avère presque impossible par manque de lumière, le court laps de temps disponible gêne la distinction auditive des individus et la superficie du suivi. La sédentarité des couples nicheurs a tout de même été mise en évidence par la détection auditive de couples occupant le même territoire qu'en période de nidification jusqu'au printemps suivant.

- Enfin, la répartition des individus change au cours de l'année. Bien que les couples nicheurs soient restés constamment sur leur site de nidification, ils en fréquentaient plus souvent la périphérie dès la fin d'été. Les jeunes ont été perdus de vue au bout de 4 à 6 semaines après leur envol (obs. pers.). L'absence de baguage et la mue post-juvénile, qui intervient de juillet à fin septembre, voire plus tard (CRAMP, 1992 ; SHIRIHAI *et al.*, 2001), n'ont plus permis de les identifier par la suite. Leur devenir est donc incertain mais le fait que de nouveaux mâles aux plumages immatures aient été notés aux alentours des

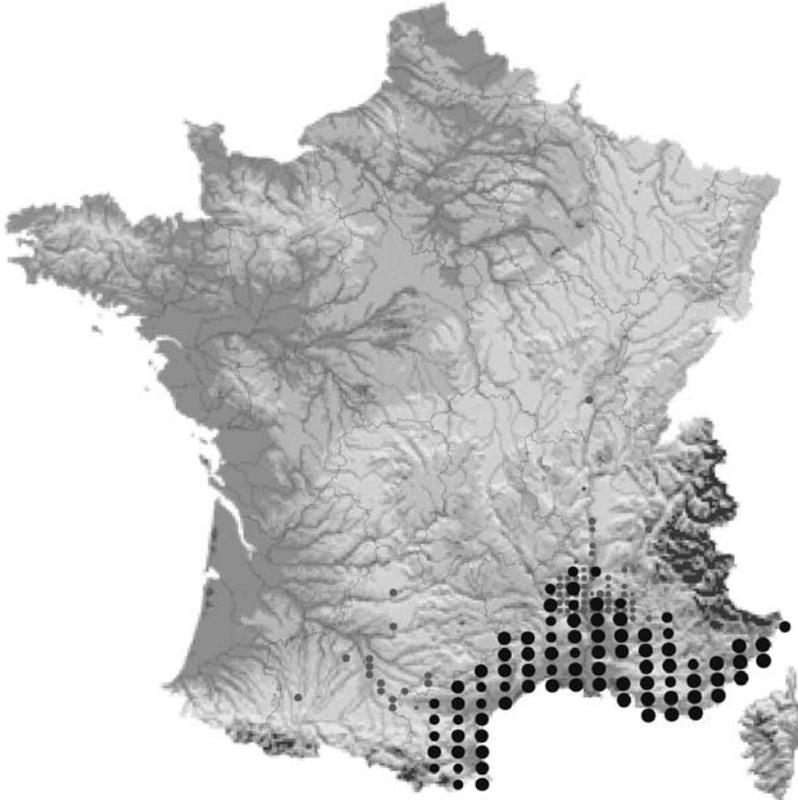
sites en fin d'été et en automne, suggère qu'une partie au moins d'entre eux reste à proximité de leur lieu de naissance. Cette dispersion des oiseaux, jusqu'à plus de 300 m, m'a contraint à étendre la superficie du suivi au détriment de sa précision. Toutefois, les oiseaux fréquentent des milieux plus ouverts (buissons moins denses, haies basses) et deviennent repérables de plus loin à cette saison.

Les mâles immatures ont été identifiés à distance, notamment par la couleur brune de leurs rémiges primaires. La plupart paraissaient «gris» car ils avaient déjà le manteau, les scapulaires et les couvertures alaires de couleur grise, typiques des mâles en plumage de 1<sup>er</sup> hiver (SVENSSON, 1992 ; SHIRIHAI *et al.*, 2001). Dans de rares cas, entre fin août et fin octobre, des mâles paraissaient encore «bruns» car ces parties du plumage n'avaient pas encore mué. Ces différences de plumages correspondent à des stades différents de la mue post-juvénile. A noter qu'un mâle immature de type «brun» a été observé avec un mâle adulte fin octobre, à l'endroit même où une

famille avait été observée en septembre. Plusieurs mâles immatures ont été observés avec une femelle. Au moins un couple sur-numéraire est détecté chaque année sur le site A, où le mâle est suivi de près par la femelle lors de ses déplacements de buissons en buissons. Les femelles sont probablement aussi immatures si l'on se fie à leur comportement peu farouche et peu discret, ce qui est inhabituel pour les individus de ce sexe... L'origine de ces oiseaux est peut-être locale même si des oiseaux erratiques originaires des populations méditerranéennes pourraient s'y ajouter (mouvements de fin août à début décembre ; CRAMP, 1992). Est-ce le cas en automne 2004 ? Deux observations exceptionnelles ont déjà été réalisées en Saône-et-Loire de fin octobre à début novembre 1996 (Philippe GAYET) et à la mi-septembre 1997 (Christian GENTILIN). Toutefois, des prospections récentes menées dans d'autres sites de la Côte mâconnaise ne m'ont pas permis de constater la présence d'oiseaux erratiques. Si ces oiseaux sont nés sur place, les couples observés à l'automne pourraient être des frères et sœurs, ce qui est envisageable chez cette petite population très isolée de son fief méditerranéen. Aucun indice de reproduction n'a été relevé chez ces oiseaux ; ils sont en général perdus de vue dès l'hiver, sauf à une reprise où un couple a été vu jusqu'au printemps 2003, mais sans suite.

## Discussion

Avant l'année 2001, la Fauvette mélanocéphale n'avait jamais été signalée nicheuse en Saône-et-Loire (LA COMBLE, 1978, 1991, 1995) ni en Bourgogne (SIRUGUE, 2000). Contre toute attente, la Fauvette mélanocéphale se maintient durablement en



Carte 1. Progression récente de la Fauvette mélanocéphale en France. Gros cercles noirs : répartition entre 1985 et 1989 (d'après ORSINI, 1994). Petits cercles gris : données récentes en Rhône-Alpes (modifié d'après LADET, 2003), en Midi-Pyrénées (d'après ROCHE & BOUSQUET, 2004) et en Bourgogne.

Saône-et-Loire puisqu'elle s'y reproduit avec succès depuis 4 ans sur deux sites de la Côte mâconnaise à caractère méridional marqué. Ces buxaias subméditerranéennes semblent donc lui convenir. Le climat local lui permet de respecter son calendrier de reproduction habituel. Par contre, les territoires des mâles (2,4 ha) sont deux fois plus vastes qu'en Corse (LOVATY, 1992) ou en Camargue (CRAMP, 1992) !

Le statut de l'espèce reste précaire en Bourgogne avec un seul couple nicheur régulier. La reproduction d'un 2<sup>e</sup> couple en 2002 promettait une augmentation rapide des effectifs, qui n'a pas eu lieu.

Cette espèce se trouve ici dans une situation d'isolement inédit, à 150 km au nord d'Andance (Ardèche), sa limite actuelle de répartition vers le nord en France (LADET, 2003). Le site de Laives constitue donc un record mondial pour la reproduction de l'espèce, à plus de 46,6° de latitude nord ! Malgré des prospections menées dans des sites semblant très favorables, aucune autre donnée n'a pour l'instant été recueillie en Saône-et-Loire. Pourtant l'espèce a fréquenté une lande à genêts à Montagny (Rhône), près de Lyon, de 2000 à 2004 au moins (B. DI NATALE *et al.* in C.H.R. RHONE-ALPES, 2005 ; C.O.R.A. RHONE *in litt.* ; Pascal DUBOIS *com. pers.* ; *obs. pers.*). Je reste convaincu (peut-être à tort !) que d'autres sites hébergent l'espèce, notamment dans le Mâconnais, riche en landes à buis. Toutefois leur altitude bien souvent supérieure à 400 m pourrait être un facteur limitant pour cet oiseau sédentaire, du fait d'enneigements de plus longue durée en hiver (*obs. pers.*). Mais il ne faut pas oublier ses étonnantes capacités d'adaptation et de survie. Ce passereau insectivore montre par exemple une tendance marquée à la consommation de fruits dès leur disponibilité, et surtout en hiver ; son régime alimentaire rappelle alors celui du Rougegorge familier *Erithacus rubecula* (DEBÜSSCHE & ISEN-MANN, 1983). J'ai par exemple observé la consommation de fruits d'Aubépine *Crataegus monogyna* et de Cerisier de Sainte-Lucie *Prunus mahaleb* qui ne sont pas mentionnés dans la littérature<sup>4</sup> (DEBÜSSCHE & ISEN-MANN, 1983 ; CRAMP, 1992). Cet opportunisme lui permet sans doute de mieux résister aujourd'hui aux hivers rigoureux. Décimée lors des hivers de 1956 et 1963 (YEATMAN, 1976), l'espèce a moins souffert lors des vagues de froid de 1985 à 1987 en Provence (ORSINI, 1994). Mais plus que le froid, la durée d'enneigement est un facteur à prendre en considération<sup>5</sup>.

Quoiqu'il en soit, la Fauvette mélanocéphale connaît aussi une expansion sans précédent dans d'autres régions de France (Carte 1). L'exemple le plus spectaculaire est la progression vers le nord-ouest en Midi-Pyrénées depuis le début des années 1990 (ROCHE & BOUSQUET, 1997 ; ROCHE, 1999). Elle s'est installée dans le Tarn, la Haute-Garonne, le Tarn-et-Garonne, dépassant maintenant Toulouse vers le nord (ROCHE & BOUSQUET, 2004). A l'instar de la Fauvette passerinette *Sylvia cantillans* (DUBOIS *et al.*, 2000), elle forme un nouveau noyau de population dans le sud-ouest de la France (carte 1). En Rhône-Alpes, l'espèce a progressé de près de 40 km vers le nord en 20 ans dans la vallée du Rhône (LEBRETON, 1980 ; LADET, 2003). Elle gagne également les contreforts alpins dans le Diois ; elle a même niché à Grenoble, en

Isère (LADET, 2003) où elle est encore notée en 2001 (Norbert LEFRANC, *com. pers.*), ce qui n'est pas sans rappeler sa nidification dans une vallée alpine italienne (BOCCA, 1984). En France, l'espèce a donc progressé au-delà de ses anciennes barrières naturelles en franchissant d'étroits couloirs géographiques : le sillon du Lauragais (seuil de Naurouze) en Midi-Pyrénées, et le sillon rhodanien et ses défilés en Rhône-Alpes.

Au sein de la population méditerranéenne les effectifs semblent augmenter, au moins certaines années. Entre 2002 et 2003, les effectifs hivernants d'une région de Gibraltar ont progressé de 31% (G.O.N.H.S., 2004), tandis que les effectifs nicheurs français ont connu une hausse significative de 23% au sein de l'échantillon du programme de Suivi Temporel des Oiseaux Communs (JIGUET & JULLIARD, 2004). Après avoir colonisé Chypre en 1992, elle est désormais suspectée d'y concurrencer et de menacer une espèce voisine endémique de l'île, la Fauvette de Chypre *Sylvia melanothorax* (POMEROY & WALSH, 2002).

De plus en plus abondante, la Fauvette mélanocéphale s'échappe d'autant plus hors de son domaine habituel. Et, contrairement au constat de YEATMAN (1976) dans les années 1970, elle semble aujourd'hui capable de s'y implanter durablement. Au regard des données européennes disponibles, ses irruptions sont d'ampleur croissante au nord de son aire de répartition depuis la fin des années 1960, avec des années exceptionnelles comme 1980, 1986, 1992, 1995, 1996, 2001 puis 2002. Par exemple, en 1996, un mâle a été observé les 6 et 7 juin à la "Montagne aux Buis" en Belgique : il transportait du duvet le 7 puis a disparu (HOFMANS, 1997) ! Le mâle découvert en Saône-et-Loire en 2001 a eu plus de réussite, une femelle l'accompagnait... Ces irruptions peuvent donc être à l'origine de nidifications dans des zones favorables, comme en Midi-Pyrénées et en Bourgogne : secteurs subméditerranéens à arbustes sempervirents, comme les landes à buis (sur roche calcaire) ou à *Genista scoparia* (sur roche acide). Des oiseaux remontent annuellement vers le nord dans l'axe de la vallée du Rhône, comme l'attestent de récentes observations dans l'Ain : 1 mâle adulte le 25.2.2003 à Priay (R. RUFER *in* C.H.R. RHONE-ALPES, 2005) et 1 individu les 7 et 8.10.2004 à

4 Sur le site A, la consommation de divers fruits a été observée : Cerisier de Sainte-Lucie *Prunus mahaleb* en juin (adultes et jeunes émancipés), Ronce *Rubus* sp. en août et septembre (femelle, nourrissage de jeunes non émancipés, mâle immature), Aubépine *Crataegus monogyna* en septembre et octobre (mâles) et espèce végétale non identifiée (Nerprun purgatif *Rhamnus catharticus* ou Garance voyageuse *Rubia peregrina* ?, nourrissage de jeunes non émancipés).

5 En Saône-et-Loire, des périodes assez longues de froid et d'enneigement au sol n'ont pas réussi à anéantir l'espèce : près de 3 semaines consécutives de gel diurne lors de l'hiver 2001-2002, respectivement 16 et 14 jours cumulés de neige au sol lors des hivers 2002-2003 et 2003-2004 (avec 10 jours consécutifs avec 5 cm au début de janvier 2003), plus de 14 jours cumulés de neige au sol lors de l'hiver 2004-2005 (observations personnelles sur les sites).

Ceyzériat (P. & J.-B. CROUZIER, CORA AIN *in litt.*). Sont-ils annonceurs de nouvelles nidifications sur les coteaux bourguignons ou même jurassiens ? Rappelons que la nidification récente de la Fauvette passerinette en Suisse s'est produite dans un contexte d'irruptions importantes au printemps 2004 (POSSE & REVAZ, 2005).

## Conclusion

La Fauvette mélanocéphale est un exemple frappant de progression d'une espèce thermophile vers le nord. D'autres oiseaux montrent une tendance analogue, comme le Héron garde-bœuf *Bubulcus ibis*, présent en Saône-et-Loire depuis 1994, et qui en dix ans, commence même à y hiverner. La Bouscarle de Cetti *Cettia cetti* semble revenir aux portes de la Bourgogne, bien qu'elle n'y soit encore qu'occasionnelle (MERLE, STRENN, *com. pers.*) tandis que la Fauvette passerinette s'en rapproche. Les modifications dans la répartition de ce lot d'espèces constituent-elles un indicateur fiable du réchauffement climatique qui semble s'amorcer ? Les observations hivernales d'oiseaux habituellement migrateurs, comme cette Fauvette grisette en janvier dernier dans le Cher (MERLE & MERLE, à paraître), sont-elles vouées à se multiplier ? La Fauvette mélanocéphale va-t-elle encore progresser au nord et "emboîter le pas" de la Fauvette passerinette ? Dans l'attente de réponses à toutes ces incertitudes, mieux vaut se garder d'interprétations hâtives et se donner les moyens de bien décrire le phénomène actuel. J'invite donc les naturalistes bourguignons à rechercher activement les espèces méridionales afin que nous puissions préciser si leur présence n'est qu'accidentelle, temporaire ou pérenne. D'autres surprises nous attendent encore car la Bourgogne est idéalement située au carrefour de diverses influences climatiques et biogéographiques.

## Remerciements

Cet article n'aurait jamais vu le jour sans les contributions de Christian GENTILIN, ainsi que celles de Brigitte GRAND, Laurent JOLY et Loïc GAS-SER ; leurs compétences ornithologiques (et leur patience aussi...) ont été déterminantes dans la découverte de la nidification de l'espèce. Qu'ils trouvent ici une chaleureuse invitation à renouveler leur efficace et sympathique participation au suivi ! Je remercie aussi,

pour les précieuses informations qu'ils m'ont communiquées, le C.O.R.A. Rhône, Pascal DUBOIS, Jean-François BOUSQUET (Association Régionale Ornithologique de Midi-Pyrénées), Thierry DEWITTE (Cercles des Naturalistes de Belgique) et Norbert LEFRANC. Enfin, je ne saurais oublier ma compagne, Elise DELE-RUE, qui a su accepté mes nombreuses "infidélités" avec "la fau-vette" et qui, sans rancune, a accepté de relire mon manuscrit !

## Références bibliographiques

- BOCCA, M. 1984. Nidification de la Fauvette mélanocéphale, *Sylvia melanocephala*, en vallée d'Aoste. *Nos Oiseaux* 37 : 357-363.
- COMITE D'HOMOLOGATION REGIONAL RHONE-ALPES. 2005. Les espèces homologuées en Région Rhône-Alpes. Version 6.0 du 17 avril 2005. [en ligne]. Disponible sur : <<http://cyrille.deliry.free.fr/pdfsynthr.pdf>> (01/05/2005).
- CRAMP, S. (eds.) 1992. *The Birds of the Western Palearctic*. Vol. VI. Oxford University Press, Oxford.
- DEBUSSCHE, M. & P. ISENMANN. 1983. La consommation des fruits chez quelques fauvettes méditerranéennes (*Sylvia melanocephala*, *S. cantillans*, *S. hortensis* et *S. undata*) dans la région de Montpellier (France). *Aulauda* 51 : 302-308.
- DUBOIS, P.J., LE MARECHAL, P., OLIOSSO, G. & P. YESOU. 2000. *Inventaire des oiseaux de France - Avifaune de la France métropolitaine*. Nathan, Paris.
- GEROUDET, P. 1998. *Les Passereaux d'Europe*. Tome 2. Delachaux & Niestlé, Neuchâtel.
- GIBALTAR ORNITHOLOGICAL AND NATURAL HISTORY SOCIETY. 2004. *Winter bird count 2003*. [en ligne]. Disponible sur : <[http://www.gibnet.gi/-gonhs/winter\\_bird\\_count.htm](http://www.gibnet.gi/-gonhs/winter_bird_count.htm)> (08/10/2004).
- HOFMANS, K. 1997. Une Fauvette mélanocéphale (*Sylvia melanocephala*) à la Montagne-aux-Buis (Dourbes, province de Namur) du 6 au 7 juin 1996. *Le Viroinvol* 3, 4 : 2-6.
- JIGUET, F. & R. JULLIARD. 2004. Suivi temporel des oiseaux communs. Bilan du programme STOC pour la France en 2003. *Ornithos* 11(3) : 97-116.
- LA COMBLE, J. (de) 1978. Statut de l'avifaune en Saône-et-Loire. *Bull. Soc. Hist. Autun* 86 : 11-26.
- LA COMBLE, J. (de) 1990. Nouveau statut de l'avifaune en Saône-et-Loire. *Bull. Soc. Hist. Autun* 136 : 21-38.
- LA COMBLE, J. (de) 1995. Complément au statut de l'avifaune en Saône-et-Loire, de 1991 à 1996. *Bull. Soc. Hist. Autun* 155 : 3-11.
- LADET, A. 2003. Fauvette mélanocéphale. In : CORA. *Les oiseaux nicheurs de Rhône-Alpes*. CORA, Lyon : 214.
- LEBRETON, J.-D. 1980. Les espèces d'oiseaux méridionales le long de la côte du Rhône ardéchoise. *Le Bievre* 2 : 63-97.
- LOVATY, F. 1992. Observations sur le comportement territorial et vocal de la Fauvette sarde (*Sylvia sarda*) durant un cycle de reproduction. *Nos Oiseaux* 41 : 463-487.
- MERLE, S. & J.-P. MERLE. à paraître. Observation hivernale de la Fauvette grisette *Sylvia communis* dans le département du Cher. *Recherches naturalistes en Région Centre*.
- MEZANI, S. 2002. Nidification de la Fauvette mélanocéphale *Sylvia melanocephala* en Saône-et-Loire en 2001. *Ornithos* 9 (3) : 101-108.
- ORSINI, P. 1994. Fauvette mélanocéphale. In : YEATMAN-BERTHELOT, D. & G. JARRY. *Nouvel Atlas des oiseaux nicheurs de France, 1985-1989*. S.O.F., Paris : 568-569.
- POMEROY, D. & F. WALSH. 2002. A European endemic warbler under threat ? Population changes in *Sylvia warblers* on the island of Cyprus. *Oryx* 36 (4) : 342-348.
- POSSE, B. & E. REVAS. 2005. Deuxième cas de reproduction de la Fauvette passerinette *Sylvia cantillans* en Suisse. *Nos Oiseaux* 52 (1) : 23-26.
- ROCHE, P. 1999. Nidification de la Fauvette mélanocéphale *Sylvia melanocephala* en moyenne vallée de la Garonne (France). *Nos Oiseaux* 46 : 35-40.
- ROCHE, P. & J.-F. BOUSQUET. 1997. Fauvette mélanocéphale. In : JOACHIM, J., BOUSQUET, J.-F. & C. FAURE. *Atlas des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées*. A.R.O.M.P., Toulouse : 181-182.
- ROCHE, P. & J.-F. BOUSQUET. 2004. Note sur les nouvelles données de Fauvette mélanocéphale *Sylvia melanocephala* en Midi-Pyrénées. *Le Pistrac* 19 : 88-89.
- SHIRIHAI, H., GARGALLO, G. & A.J. HELBIG. 2001. *Sylvia Warblers. Identification, taxonomy and phylogeny of the genus Sylvia*. Christopher Helm (Publishers) Ltd., London.
- SIRUGUE, D. 2000. *Les oiseaux en Morvan*. Éd. Parc Nat. Rég. du Morvan, 64 p.
- STAAV, R. 2001. Complementary longevity list of birds ringed in Europe. *Euring News Letter* vol. 3. [en ligne]. Disponible sur : <[http://www.euring.org/about\\_euring/newsletter3/staav.htm](http://www.euring.org/about_euring/newsletter3/staav.htm)> (01/05/2005).
- SVENSSON, L. 1992. *Identification guide to European Passerines*. 4<sup>e</sup> ed. Svensson, Stockholm.
- VANSTEEWEGEN, C. 1998. *Biogéographie des Oiseaux de France*. [en ligne]. Disponible sur : <<http://www2.ecol.ucl.ac.be/bof/>> (08/10/2004).
- YEATMAN, L. 1976. *Atlas des Oiseaux Nicheurs de France*. S.O.F., Paris.